

<http://ugtg.org/spip.php?article2186>



# **Pourquoi le CARBURANT est-il moins cher en France alors que les taxes y sont plus élevées qu'en Guadeloupe ?**



- La Guadeloupe -  
Date de mise en ligne dimanche 8 février 2015

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

## **pourquoi le CARBURANT est-il moins cher en France alors que les taxes y sont plus élevées qu'en Guadeloupe**

Le prix du baril de brut est passé actuellement sous les 45 dollars. En Guadeloupe, les baisses arrivent au compte goutte. En France, aujourd'hui, le prix du gasoil est de l'ordre de 1Euro à 1.06 Euro et celui du super est de l'ordre de 1,21 Euro. En Guadeloupe, le gazole coûte 1.19Euro et le super 1.32Euro.

**Mais alors pourquoi le carburant est-il moins cher en France alors que les taxes prélevées y sont plus importantes qu'en Guadeloupe ?**

Ce n'est pas à cause des salariés comme veut le faire croire Victorin LUREL. La vérité est à rechercher dans les marges des compagnies pétrolières et dans le montant des taxes prélevées par les collectivités, taxes fixes dont le montant ne varie pas, même si le prix du litre va à la baisse.

**Ainsi, nous devrions bénéficier de prix inférieurs aux prix France puisque :**

" la TSC (Taxe spéciale sur la consommation) en Guadeloupe est inférieure à la TICPE (Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) appliquée en France. La TSC s'élève à 49,937 centimes/litre pour le super et 28,09 centimes/litre pour le gazole alors que la TICPE moyenne, en France, est de 60,69 centimes/litre pour le super et 42,84 centimes/litre pour le gazole.

" Les taux d'octroi de mer (5%) et d'octroi de mer régional (2,5 %) sont, par ailleurs, inférieurs au taux de TVA qui s'élève à 19,6 % en France.

**Rappelons que les taxes prélevées en Guadeloupe sont supérieures à celles prélevées à la Martinique.**

**Mais pourquoi payons-nous plus cher alors que nous bénéficions d'un système administré garantissant un encadrement des prix du carburant ?**

**En vérité, cet encadrement administratif est une mascarade ;Cen'est pas l'Etat mais la Raffinerie des Antilles (SARA) qui fixe le prix des carburants** en estimant elle-même le montant de ses coûts, l'Etat ne faisant que valider, chaque 1er du mois par arrêté préfectoral, un prix maximum de vente aux consommateurs couvrant automatiquement les couts de la raffinerie.

**Le prix du litre d'essence ne varie pas selon l'évolution du prix de baril de brut mais en fonction de l'ensemble des coûts mensuels que présente ou pas la SARA et tenant compte bien entendu du montant des taxes prélevées au profit des collectivités de Guadeloupe.**

**La marge de la SARA est garantie pour l'année entière quelle que soit l'évolution du prix du baril de brut au niveau mondial. Cette marge représente, en réalité, un bénéfice minimal garanti. Il s'agit d'UNE RENTE DE MONOPOLE, D'UNE RENTE DE SITUATION GARANTIE, NÉGOCIÉE ET CONVENUE AVEC LE MINISTÈRE DU BUDGET et IL EN EST DE MEME POUR LES TAXES PRELEVEES PAR LES COLLECTIVITES DE GUADELOUPE.**

En conséquence, les organisations signataires affirment que :

- Le prix des carburants en Guadeloupe est avant tout un prix politique établi afin de garantir à la SARA, aux compagnies pétrolières qui en sont actionnaires, une marge bénéficiaire annuelle stable, et à l'Etat et aux

## pourquoi le CARBURANT est-il moins cher en France alors que les taxes y sont plus élevées qu'en Guadeloupe

collectivités locales, une manne fiscale garantie par la rente pétrolière et tout cela sur le dos des Guadeloupéens.

- ▶ La valse mensuelle des prix publiés par le préfet n'est qu'une manipulation pour faire croire au consommateur qu'il paie le juste prix alors qu'il est sans cesse racketté.

LES ORGANISATIONS SIGNATAIRES APPELLENT LES TRAVAILLEURS ET LA PEUPLE DE GUADELOUPE A PREPARER LA MOBILISATION KONT PWOFITASYON.

Lapwent 31 Janvyé 2015